

Sortir du statut de Imnp pour revendre

Par kezako99, le 14/11/2009 à 11:33

Bonjour,

J'ai fait l'acquisition d'un bien en Imnp en 2007, nous avons eu quelques problèmes avec le gestionnaire qui est actuellement en redressement judiciaire. Un autre gestionnaire se propose de reprendre la résidence mais avec une baisse de loyer très significative (environ 60 à 75% de baisse).

Je voudrais savoir s'il était possible de revendre mon bien en sortant du statut de lmnp, car personne ne souhaitera me le racheter avec une telle rentabilité!

Je suis prêt à rendre la TVA perçue. aidez-moi svp je vais bientôt toucher le fond financièrement.

Merci d'avance pour vos réponses.